



Avril 2026

## Newsletter du Réseau Mauritanie

Cette newsletter est diffusée par le pS-Eau au « réseau Mauritanie», qui s'adresse aux acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale français intervenant en Mauritanie sur les secteurs de l'eau, l'assainissement et la gestion et protection des ressources en eau.

### 1. ACTUALITES

#### 1.1 GROUPE PAYS MAURITANIE DE CITES UNIES FRANCE

La réunion du groupe pays Mauritanie de Cites unies France a eu lieu le 18 février 2026 lors de cette réunion un panorama de la situation en Mauritanie a été présenté, soulignant la stabilité des relations bilatérales avec la France malgré un contexte régional sahélien difficile et des incertitudes budgétaires pesant sur l'aide publique au développement. La réunion a permis de mettre en avant le dynamisme et la diversité des coopérations décentralisées portées par les collectivités françaises, avec de nombreux projets concrets axés sur l'accès à l'eau, la santé, l'agriculture et l'insertion des jeunes.

[Consulter le Compte rendu de la réunion du Groupe Pays Mauritanie de CUF dans ce lien](#)

#### 1.2 SITUATION DES REFUGIES MALIENS EN MAURITANIE ET ACCES A L'EAU

La Mauritanie fait face depuis plusieurs années à un afflux continu de réfugiés maliens fuyant l'insécurité et les conflits dans le centre et le nord du Mali. Selon les données récentes, le pays accueille près de 300 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont environ 170 000 Maliens enregistrés par le HCR, principalement dans la région du Hodh Ech Chargui à l'est du pays. Cette situation humanitaire persistante met une pression importante sur les services essentiels, notamment l'accès à l'eau, à l'hygiène et aux infrastructures de base pour les populations locales et réfugiées. Pour répondre à ces besoins urgents, l'Union européenne (UE) continue de soutenir des programmes d'assistance humanitaire en Mauritanie. En 2025, l'UE a alloué une aide humanitaire d'environ 4 millions d'euros, dont une partie est dédiée à des interventions en eau, assainissement et hygiène (WASH) pour les réfugiés maliens, les rapatriés et les populations hôtes vulnérables.



## UNHCR – Refugee Influx to Hodh Chargui (au 23 déc. 2025)

Chiffres détaillés des arrivées de réfugiés dans le Hodh Chargui depuis le 24 octobre 2025.

<https://data.unhcr.org/fr/documents/details/120360>

## 2. LE SECTEUR DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT MAURITANIE

### 2.1 ACTUALITES DU CADRE SECTORIEL EAU ET ASSAINISSEMENT

#### Mauritanie : actualités du cadre sectoriel eau et assainissement

La Mauritanie poursuit ses efforts pour renforcer l'accès à l'eau et à l'assainissement, en s'appuyant sur un cadre institutionnel et stratégique en pleine évolution. Plusieurs documents et réformes récentes orientent désormais le secteur vers une meilleure planification, une gouvernance renforcée et une résilience accrue face aux défis environnementaux et climatiques. Dans ce contexte, la coordination des interventions avec la Direction de la planification et de la coopération du ministère reste essentielle afin d'assurer la cohérence des projets avec les priorités nationales.

#### Cadre stratégique et institutionnel

La Stratégie Nationale pour un Accès Durable à l'Eau et à l'Assainissement 2030 (SNADEA 2030) constitue le principal document de planification sectorielle. Elle vise à :

- améliorer l'accès à l'eau potable pour tous les usages ;
- renforcer l'assainissement et la gestion des eaux usées ;
- assurer la protection des ressources en eau et leur suivi ;
- renforcer la gouvernance sectorielle.

La stratégie prévoit des investissements significatifs, intégrant notamment l'usage d'énergie solaire pour l'exhaure, le développement de partenariats public-privé et l'implication des collectivités locales. Elle insiste sur la clarification des rôles des acteurs clés, notamment la

Société Nationale d'Eau, en charge de la production et de la distribution en milieu urbain, et l'Office National des Services d'Eau en Milieu Rural, responsable des zones rurales et semi-urbaines.

Dans les zones rurales et pastorales, les enjeux d'accès à l'eau nécessitent également la prise en compte du cheptel dans le dimensionnement des adductions d'eau potable, afin d'adapter les infrastructures aux usages domestiques et productifs. Le suivi rigoureux des travaux constitue par ailleurs un point clé pour garantir que les infrastructures réalisées sont conformes aux normes nationales et durables dans le temps.

Parallèlement, le Plan Directeur National d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Eaux (PDNAGE) sera élaboré avant 2030 pour définir les besoins et règles de gestion des ressources en eau. Ces documents s'inscrivent dans un cadre légal comprenant le Code de l'Eau (2005), la loi sur le partenariat public-privé (2017) et leurs décrets d'application, en cours de mise à jour.

### **Réforme de la tarification**

En avril 2023, une nouvelle réforme de la tarification de l'eau a été approuvée. Elle fixe des prix maximums uniformes pour tous les opérateurs, publics ou privés, et introduit une tarification progressive pour les usages domestiques et administratifs :

- 0 à 10 m<sup>3</sup> : 9,9 Ouguiya/m<sup>3</sup> (0,24 €/m<sup>3</sup>)
- 10 à 30 m<sup>3</sup> : 21,3 Ouguiya/m<sup>3</sup> (0,51 €/m<sup>3</sup>)
- Plus de 30 m<sup>3</sup> : 36,7 Ouguiya/m<sup>3</sup> (0,87 €/m<sup>3</sup>)

Pour les bornes-fontaines, le tarif est fixé à 9,1 Ouguiya/m<sup>3</sup> (0,20 €/m<sup>3</sup>). Ces mesures s'accompagnent d'un renforcement de la décentralisation, où les communes et conseils régionaux jouent un rôle clé dans la gestion et le suivi des services d'eau et d'assainissement. Les communes sont responsables de la construction, de l'entretien et de l'équipement des infrastructures publiques, tandis que les conseils régionaux, créés dans le cadre de la réforme de 2017, favorisent la planification et le développement local.

### **Rôle des régions dans la gestion des services d'eau et d'assainissement**

Dans le cadre du processus de décentralisation engagé en Mauritanie, les régions occupent une place croissante dans la gestion des services d'eau et d'assainissement, à travers un système de compétences transférées par l'État. La loi organique relative à la région prévoit explicitement que ces collectivités exercent des responsabilités dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, renforçant ainsi leur rôle dans le développement territorial.

À ce titre, les conseils régionaux sont chargés d'adopter des mesures visant à améliorer les conditions d'approvisionnement des populations, notamment en matière d'accès à l'eau potable. Ils participent ainsi à l'identification des besoins, à la planification des investissements et au suivi des services, en complément des actions menées par les communes et les opérateurs sectoriels.

Les régions disposent également d'un rôle consultatif et propositionnel dans l'organisation des services publics à l'échelle régionale. Elles peuvent soumettre à l'administration centrale des propositions relatives à la création, aux modalités d'organisation et aux modes de gestion des services d'eau et d'assainissement. Dans ce cadre, le recours à des partenariats public-privé peut être envisagé afin d'améliorer l'efficacité et la durabilité des services.

En matière financière, les conseils régionaux ont la possibilité, dans le respect du cadre légal en vigueur, de contribuer à la définition des tarifs ou redevances applicables aux services placés sous leur responsabilité, ce qui constitue un levier important pour assurer l'équilibre économique des infrastructures et services.

[Pour y aller plus loin consulter la page Mauritanie du pS-Eau](#)

## 1. RETORUS D'EXPERIENCES

### DU PUIITS A LA BORNE-FONTAINE : QUARANTE ANS DE COOPERATION POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT EN MAURITANIE ENTRE LA COMMUNE DE DARDILLY FRANCE ET DEBAYE EL HIJAJ MAURITANIE

Depuis la fin des années 1980, la commune de Dardilly s'est engagée dans une coopération décentralisée durable avec la commune rurale de Debaye El Hijaj, en Mauritanie. Portée par l'association Action Internationale Jumelage Coopération (AIJC), cette initiative de solidarité internationale illustre le rôle majeur que peuvent jouer les collectivités locales dans l'accès aux services essentiels, au premier rang desquels l'eau potable et l'assainissement.

#### **Une coopération née du terrain**

Tout commence en 1986, lorsqu'une délégation des communes françaises de Champagne-au-Mont-d'Or, Limonest et Dardilly se rend en Mauritanie. À l'issue de cette visite, les habitants de six villages autour de Niabina expriment un besoin clair : améliorer leurs conditions de vie à travers un jumelage fondé sur l'entraide et le développement local.

L'association AIJC voit le jour en 1987 afin de structurer cette démarche. Un premier protocole de jumelage est signé dès l'année suivante avec un comité mauritanien, affirmant une volonté de co-construction avec les acteurs locaux. Après les premières élections municipales en Mauritanie, en 1989, le partenariat s'élargit à 30 villages rattachés aux communes de Niabina et Hijaj.

En 2002, un accord de partenariat global vient consolider cette coopération. Puis, en 2011, les statuts sont révisés pour recentrer l'action sur un partenariat exclusif entre Dardilly et la commune de Debaye El Hijaj, tout en maintenant une étroite collaboration avec les autorités mauritaniennes.

#### **L'accès à l'eau, objectif fondateur atteint**

L'accès universel à l'eau potable constitue l'un des résultats les plus emblématiques de cette coopération. Inscrit dès l'origine comme priorité du jumelage, cet objectif a été atteint en 2022, avec la couverture de l'ensemble des villages de la commune de Debaye El Hijaj en infrastructures d'accès à l'eau, avec un défi encore important à relever, assurer la gestion du service d'eau dans l'ensemble de villages et une coordination avec la commune.

La coopération s'est progressivement élargie aux enjeux d'assainissement, d'hygiène et, plus récemment, de gestion des déchets. En 2016, la commune s'est dotée d'un Plan Communal Hydraulique et Assainissement (PCHA), devenu en 2023 un Plan Communal Hydraulique, Assainissement et Déchets (PCHAD), intégrant une vision globale et durable des services essentiels.

#### **Une gouvernance locale au cœur des projets**

Au-delà des infrastructures, le partenariat repose sur le renforcement des capacités locales. La mise en place de comités de l'eau, la désignation de gérants villageois et la formation d'exploitants permettent d'assurer une gestion pérenne des équipements.

Un élément déterminant de la réussite du programme a été la présence continue d'un agent de développement local en étroite collaboration avec l'association AIJC France. Véritable allié du projet sur le terrain, cet acteur a joué un rôle d'interface entre les élus, les techniciens et les populations. Son accompagnement quotidien a favorisé la coordination des actions, le suivi des chantiers, la mobilisation communautaire et l'appropriation locale des projets, constituant ainsi une clé majeure de la durabilité des réalisations.

Chaque projet fait l'objet de diagnostics participatifs menés avec les habitants, validés par le Conseil municipal de Debaye El Hijaj et articulés avec les orientations des services techniques de l'État mauritanien. Les élus locaux pilotent les priorités, tandis que les populations contribuent activement aux chantiers, notamment par les travaux préparatoires et la mobilisation communautaire.

### **Des partenaires complémentaires, au Nord comme au Sud**

La réussite de cette coopération repose sur un réseau de partenaires aux compétences complémentaires. Le GRET Mauritanie intervient sur l'ingénierie sociale, les diagnostics territoriaux et la maîtrise d'œuvre de projets, notamment en matière de gestion des déchets. Hydroconseil a assuré les études techniques des adductions d'eau potable et la formation des exploitants.

Des bureaux d'études et entreprises mauritaniens participent également à la réalisation des infrastructures, à la formation et aux actions de sensibilisation, tandis que les services de l'État accompagnent la cohérence institutionnelle. L'AIJC assure quant à elle la coordination globale : montage des dossiers, recherche de financements, gestion des fonds et suivi des projets.

### **Un partenariat inscrit dans le temps long**

Depuis 2011, près de 399 000 euros ont été investis dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à Debaye El Hijaj, avec la réalisation d'adductions d'eau potable dans plusieurs villages et des projets d'assainissement, notamment en milieu scolaire.

Mais au-delà des chiffres, ce jumelage repose sur des échanges humains constants : missions de terrain, actions culturelles à Dardilly, dialogue continu avec les élus et les habitants mauritaniens. Quarante ans après ses débuts, cette coopération illustre la capacité des collectivités territoriales, en lien étroit avec les acteurs locaux du Sud, à construire des services publics durables et à renforcer les dynamiques de développement



**Contact de l'AIJC :** [aijc.dardilly@gmail.com](mailto:aijc.dardilly@gmail.com)

## DE MONTPELLIER A KIFFA : UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU DESORMAIS ANCRE DANS LA DUREE

En ce début d'année 2026, le projet « Kiffa-Eau » témoigne de la force de la coopération décentralisée entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et la commune de Kiffa capitale du wilaya de l'Assaba, au Sud de la Mauritanie. Ce partenariat stratégique, soutenu par l'AFD et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, a franchi des étapes décisives pour garantir un accès pérenne à l'eau potable pour la deuxième ville de Mauritanie (dont la population est évaluée à 84 000 habitants) en particulier pour les habitants des quartiers périphériques,

L'engagement de 3M s'est traduit, en particulier par le recrutement d'un ingénieur qui suit de près l'avancement du projet.

### **Un héritage de réalisations concrètes (2024-2025)**

La distribution d'eau à Kiffa a profondément changé depuis le début du programme. Dès février 2025, la ville célébrait la réception des travaux de réhabilitation des cinq premières bornes fontaines ; cinq nouvelles le seront en mars en 2026. Ces infrastructures ont permis de relancer le service dans des zones où la distribution était interrompue.

Pour soutenir ce déploiement, la mairie de Kiffa a bénéficié dès 2024 d'une modernisation de ses outils de travail. Nouveaux équipements informatiques, et accompagnement des techniciens locaux pour piloter le service d'eau avec efficacité.

Les études diagnostiques approfondies sur le réseau AEP et les champs captants de Nekkat et Wadrouhase sont achevées en juin 2025. Ces données ont permis d'affiner la stratégie pour atteindre l'objectif d'une augmentation de production de 1100 m<sup>3</sup>/jour par rapport à 2023.

Parallèlement, l'acquisition d'un camion-citerne de 12 m<sup>3</sup> offrira une solution pour approvisionner les populations les plus isolées du réseau. Enfin l'installation de citernes dans les quartiers périphériques est prévue pour faciliter la distribution de l'eau aux ménages.

### **Un service « Eau » municipal désormais opérationnel**

L'un des succès les plus marquants de cette coopération réside dans la structuration du service « eau » au sein de la mairie. Après un diagnostic de performance réalisé en 2024 qui pointait des insuffisances administratives, la commune a été accompagnée pour mettre en place une gestion rigoureuse du service

Ce service est désormais capable de gérer la vente d'eau, d'assurer le paiement régulier des factures à la SNDE pour éviter les coupures, et de garantir la maintenance technique des équipements réhabilités. En complément, les campagnes de sensibilisation, basées sur une enquête initiale menée auprès de 708 ménages, ont permis d'améliorer durablement les pratiques d'hygiène et d'assainissement de la population.

## Vers de nouveaux horizons

Alors que le projet Kiffa-Eau entre dans une phase de consolidation, le modèle de solidarité entre Montpellier et Kiffa reste un exemple de réussite. L'enjeu pour 2026 est désormais de doter la mairie d'un forage communal, de réhabiliter de nouvelles bornes, d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles et de pérenniser ce tarif social subventionné pour que l'eau potable ne soit plus un luxe, mais un droit effectif pour chaque citoyen de Kiffa.

- [Video de présentation du projet Kiffa](#)
- [Ce podcast de RFI présente la réhabilitation des systèmes d'eau à Kiffa, en Mauritanie, et met en avant l'importance des partenariats pour améliorer durablement l'accès à l'eau potable dans les zones vulnérables](#)

## Un accord de coopération entre Montpellier Méditerranéen Métropole et la région de Nouakchott signé lors de la Biennale Euro-Africa à Montpellier

Le 6 octobre 2025, en marge de la Biennale Euro-Africa, Michael Delaffosse, président de Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et Fatimetou Abdel Malick, présidente de la Région de Nouakchott signent une convention de coopération. Cette coopération s'articule autour du Projet Régional pour l'Accès à l'Eau et à l'Assainissement (PREA) réunissant la Région de Nouakchott, l'AIMF, la Ville de Lausanne et les communes suisses solidaires, l'Eurométropole de Metz, Montpellier Méditerranée Métropole, et les Agences de l'eau Rhin-Meuse et Rhône Méditerranée Corse. 3M, et avec elle l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, s'engagent sur une durée de 3 ans pour appuyer la Région de Nouakchott sur la gestion des fuites, le raccordement des écoles à l'eau potable, la sensibilisation des populations à l'hygiène et l'assainissement et pour un projet pilote de station de traitement des boues de vidange, une première en Mauritanie.



Cette intervention marque une nouvelle étape dans la coopération entre 3M et la Mauritanie. En mai 2025, Clare Hart et les équipes de 3M étaient à Nouakchott pour inaugurer l'unité de potabilisation installée au centre hospitalier de Nouakchott par 3M quelques mois plus tôt. Cette unité conçue par Agil Water, acquise par Montpellier Méditerranée Métropole pour les besoins de locaux, permet au centre hospitalier de disposer d'une eau potable de qualité supérieure pour les usages sensibles de l'hôpital.

**Anne MADZIARSKI**, Responsable du service Autorité Organisatrice de l'Eau , Pôle Déchets et Cycles de l'eau mail contact : [anne.madziarski@montpellier.fr](mailto:anne.madziarski@montpellier.fr)

## L'EUROMETROPOLE DE METZ, PARTENAIRE DE LA QUATRIEME PHASE DU PROJET REGIONAL D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT DANS LA REGION DE NOUAKCHOTT

L'Eurométropole de Metz renouvelle son engagement dans ce projet d'une valeur totale de 4.2 millions d'euros aux côtés de la Région de Nouakchott, de l'Association Internationale des Maires Francophones, de Montpellier Méditerranée Métropole, des Agences de l'eau Rhin-Meuse et Rhône Méditerranée Corse et de la Ville de Lausanne. Ce projet a déjà considérablement amélioré les conditions de vie de plus de 200.000 personnes dans les quartiers périphériques de Nouakchott grâce à l'accès durable au service de l'eau. L'objectif d'accès à l'eau potable demeure donc une priorité de cette nouvelle phase, qui sera poursuivie grâce à la création de bornes fontaine et de latrines dans plusieurs écoles ainsi que par l'achat de camions-citernes, notamment. Il est également prévu d'organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population, d'étendre le réseau d'eau, de travailler sur la gestion des fuites et de réfléchir à un système de gestion des boues de vidange adapté à Nouakchott et sa région. Les partenaires ont réaffirmé leur engagement le 6 octobre dernier par la signature d'une Charte de coopération fondée sur des principes de respect et de confiance mutuelle.

**Tristan ATMANIA**, Directeur des Relations Internationales et des Partenariats, Eurométropole de Metz : [tatmania@eurometropolemetz.eu](mailto:tatmania@eurometropolemetz.eu)

[Cet article de l'AIMF présente un partenariat entre Nouakchott et quatre territoires francophones, mobilisant 4,2 millions d'euros pour renforcer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.](#)

## LANCEMENT DU PROGRAMME D'ACCES UNIVERSEL A L'EAU A JEDR ELMOHGUENE

Suite à plusieurs années de collaboration avec l'association Évry Grégy Mauritanie et le Gret, qui ont permis d'améliorer sensiblement l'accès à l'eau dans la commune, la commune de Jedr Elmohguene s'engage aujourd'hui dans une nouvelle phase de son développement avec le lancement officiel du Programme triennal d'accès universel à l'eau à l'horizon 2030. Ce programme vise à garantir, de manière durable, un accès à une eau potable sûre pour l'ensemble de la population.

Porté par le syndicat d'eau Réseau 11 en partenariat avec la mairie de Jedr Elmohguene et avec l'appui technique du Gret, le programme repose sur une approche intégrée combinant amélioration des infrastructures, renforcement de la gouvernance locale et sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène. Sa durée permettra d'accompagner la commune vers une gestion durable du service de l'eau, tout en renforçant localement les compétences et les outils liés au suivi technique et à la gouvernance.

La première année du programme cible en priorité les localités de Satara et Dar Essalam. Elle permettra de raccorder de nombreux ménages à l'eau potable, de renforcer les capacités des acteurs locaux dans la gestion des services d'eau et d'assainissement, et de mener des actions de sensibilisation en milieu scolaire, notamment sur l'hygiène menstruelle.



Au-delà des infrastructures, le programme vise à consolider le rôle de la commune dans la gestion durable des services publics de l'eau. Grâce à la mobilisation de partenaires institutionnels et techniques, cette initiative s'inscrit dans une dynamique de développement local durable, au bénéfice direct des habitants.

Ce lancement marque le début d'un engagement collectif en faveur d'un accès équitable et sécurisé à l'eau potable, dans le cadre d'un programme de coopération décentralisée au service du développement de la commune.

#### DE NOUADHIBOU A ALEG : L'ONG HAMAP HUMANITAIRE AGIT POUR RENFORCER DURABLEMENT L'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT EN MAURITANIE



A Nouadhibou en Mauritanie, le manque d'accès à l'assainissement est flagrant et de nombreux espaces publics, notamment les établissements scolaires manquent d'infrastructures sanitaires. Afin d'améliorer durablement les conditions d'hygiène, HAMAP-Humanitaire et son partenaire local, le Réseau des ONG de Nouadhibou (RONG) ont mené plusieurs projets de renforcement de l'accès à l'assainissement dans les écoles, collèges et lycées de la ville. Outre la construction de blocs sanitaires, des sessions de sensibilisations ont été organisées auprès des élèves et du personnel éducatif et des comités de gestion ont été formés afin de garantir la pérennité des installations.

Ces initiatives ont eu des impacts positifs directs sur les conditions d'apprentissage et la fréquentation des établissements, particulièrement concernant les jeunes filles souvent confrontées à l'absence de sanitaires adaptés. HAMAP Humanitaire et le RONG poursuivent leur collaboration avec un nouveau projet (en recherche de financement) dans les établissements scolaires de villages de la région.

Face aux importants besoins EAH en Mauritanie, HAMAP-Humanitaire travaille également avec l'ONG locale « La Route de l'Espoir » pour mettre en œuvre un projet visant à améliorer durablement l'accès à l'eau et à l'assainissement dans la ville d'Aleg.

Contact : Tamara AUDONNET : [tamara.audonnet@hamap.org](mailto:tamara.audonnet@hamap.org)

### Faites vivre le réseau Mauritanie du pS-Eau !

Cette newsletter vise vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur de l'eau et l'assainissement en Mauritanie, et des actions de coopération décentralisées et non gouvernementales qui abordent ces thématiques.

N'hésitez pas à partager toutes informations susceptibles d'intéresser les membres du réseau, ou tout besoin d'informations !

**Contact :**

Ana Sanchez : [ana.sanchez@pseau.org](mailto:ana.sanchez@pseau.org)